



SCC Bourse d'échange

Chut! On magouille entres amis.

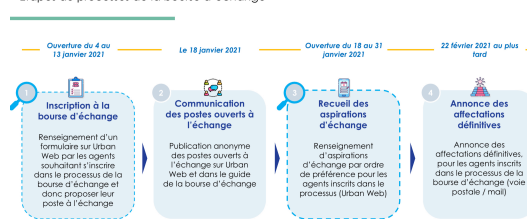
La bourse d'échange a débuté et les représentants du SAT-RATP peuvent d'ores et déjà vous dire que celle ci pue l'arnaque.

Dans le guide d'accompagnement - bourse d'échange de 36 pages sont indiquées les différentes étapes clés de sa mise en œuvre dont les plus importantes sont:

- Formulaire d'inscription à la bourse d'échange (du 4 au 13 janvier 2021)
- Formulaire de recueil des aspirations **d'échange (du 18 au 31 janvier 2021)**

Entre le 13 janvier et le 18 janvier il y a un delta de quelques jours qui peut permettre à l'équipe projet de faire ses petites affaires entres amis n'est ce pas?

Etapes du processus de la bourse d'échange



Nous savons tous qu'il reste des postes à pourvoir à SEM, pourquoi le chef de projet refuse de nous les communiquer?

Pourquoi a t'il refusé d'afficher l'ensemble des résultats d'affectations suite au premier tour de recueil des aspirations?

Serait-ce pour arranger ses petits amis partenaires signataires ?

Il reste des postes vacants à SEM, pourquoi ne pas les communiquer avant le 18 janvier?

Pourquoi les noyer dans l'ensemble des postes offerts à l'échange puisque les échanges ne pourront se faire que sur un même département et pour une même catégorie?

Trop d'agents sont déçus et l'équipe projet devra en assumer les conséquences.

Le SAT-RATP demande aux agents qui souhaitent déposer des recours en justice, de conserver tous les documents en leur possession concernant la mise en œuvre de cet ignoble projet de transformation.

Courriers, enveloppes, récépissés de recommandé, mails adressés à la direction et reçus par la direction. N'hésitez pas non plus à capturer par

photos toutes les étapes que vous effectuez lors de vos choix d'aspirations et lors de votre inscription à la bourse d'échange.

**Un collectif d'agents mécontents va se former.
Vous ne devez pas rester seul(e).**

Trop d'agents sont inquiets pour leur avenir au sein de l'entreprise.

**Trop d'agents ont été floués et voient leur équilibre vie professionnelle/
vie privée rompu.**

Nous ne devons pas laisser faire.

**Les agents qui vont être balancés à RDS risquent à terme (fin 2021
puisque l'accord signé le 6/01/2020 par l'UNSA et la CFE) de voir leur
métier évoluer dans un premier temps.**

**Dans un deuxième temps ces agents risquent aussi de perdre le
bénéfice du Statut du Personnel des agents de la RATP et
malheureusement le tableau B de retraite qui offre encore à ce jour des
conditions plus favorables.**

**Tout ceci était connu et su par les signataires et cela ne les a pas
dérangé puisqu'ils ont signé ce protocole de transformation du SCC qui
n'est autre qu'un plan social déguisé.**

**Le SAT-RATP et d'autres organisations iront jusqu'au bout des
procédures pour que l'expertise votée en séance du CSE soit mise en
œuvre.**

**Nous savons que ce début d'année 2021 est difficile pour beaucoup
d'entres vous au sein de l'unité.**

**Vous pouvez compter sur les représentants du SAT-RATP pour vous
accompagner.**

Vous pouvez nous contacter à l'adresse ci dessous:

SAT-RATP

**19 Bd de Sébastopol
75001 Paris.**

Et/ou.

satratp@free.fr